



Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Groupe de travail des stratégies et de l'examen

Cinquante-huitième session

Genève, 14, 15 et 17 décembre 2020

Rapport du Groupe de travail des stratégies et de l'examen sur les travaux de sa cinquante-huitième session**I. Introduction**

1. La cinquante-huitième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, relevant de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, s'est tenue à Genève les 14, 15 et 17 décembre 2020. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des restrictions qui y sont liées, la session s'est tenue en mode hybride, permettant à la fois une participation à distance et une participation présentielle limitée.

A. Participation

2. Ont participé à la session hybride les représentants des Parties à la Convention ci-après : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Turquie et Union européenne.

3. Y ont également participé des représentants d'organisations non gouvernementales, d'universités et d'instituts de recherche internationaux, notamment les suivants : Bureau européen de l'environnement, European Federation of Clean Air and Environmental Protection Associations, Rådet for Grøn Omstilling (Danemark), International Institute for Applied Systems Analysis, Université nouvelle de Lisbonne, Université de Lisbonne, et Université de Coimbra (Portugal).

B. Questions d'organisation

4. M^{me} Jennifer Kerr (Canada) a présidé la réunion.



5. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session, publié sous la cote ECE/EB.AIR/WG.5/123/Rev.1¹.

6. Un représentant de l'Union européenne a remercié le Bureau de l'Organe exécutif et le secrétariat pour les efforts qu'ils avaient déployés pour organiser les sessions du Groupe de travail des stratégies et de l'examen et de l'Organe exécutif en mode hybride malgré les circonstances extraordinaires liées à la pandémie de COVID-19. Il a néanmoins exprimé sa déception quant à la réduction de la durée des sessions et a appelé le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe (CEE) à étudier des solutions de rechange pour les futures réunions afin de garantir un temps de réunion suffisant si les mesures sanitaires et de distanciation en vigueur devaient être maintenues. Il a souligné la nécessité d'une pause d'une journée entre les sessions des deux organes au cas où elles se tiendraient consécutivement. Le Groupe de travail a pris note de la déclaration du représentant de l'Union européenne.

II. Adoption du rapport du Groupe de travail sur les travaux de sa cinquante-septième session

7. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur les travaux de sa cinquante-septième session, publié sous la cote ECE/EB.AIR/WG.5/122.

III. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021

8. Le Groupe de travail a pris note du rapport de l'Équipe spéciale des questions technico-économiques sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/WG.5/2020/1, par. 19 à 31), ainsi que des informations complémentaires fournies par le Coprésident de l'Équipe spéciale, et a remercié celle-ci pour le travail accompli.

9. Le Groupe de travail a pris note de la présentation par le Coprésident de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée sur les progrès actuels dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/144/Add.2) et a remercié l'Équipe spéciale pour le travail accompli. Le Groupe de travail a invité les délégations à soumettre aux Coprésidents de l'Équipe spéciale, au plus tard le 1^{er} février 2021, leurs observations sur le projet de rapport d'évaluation sur l'ammoniac et sur le projet de document d'orientation concernant la priorité à donner à la réduction des particules de manière à obtenir également une réduction du carbone noir (disponibles en qualité de documents informels de la session).

10. Le Groupe de travail a pris note du rapport de l'Équipe spéciale de l'azote réactif sur les progrès accomplis dans la réalisation des activités prévues dans le plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/WG.5/2020/2, par. 11 à 17) et a remercié l'Équipe spéciale pour le travail accompli.

11. Le Groupe de travail a examiné le projet de document d'orientation sur la gestion intégrée et durable de l'azote (ECE/EB.AIR/2020/6-ECE/EB.AIR/WG.5/2020/5) établi par l'Équipe spéciale de l'azote réactif, et a pris note des modifications apportées dans le cadre d'une session supplémentaire de consultations tenue avant sa propre session. Les représentants du Canada, de la Norvège et de l'Union européenne ont accueilli favorablement ce document, qu'ils considèrent comme un outil utile permettant de faciliter la réalisation de plusieurs objectifs de la Convention et d'éclairer l'examen du Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg). Le représentant de l'Union européenne a suggéré que le projet de document

¹ Tous les documents de la réunion peuvent être téléchargés sur la page Web de la session à l'adresse : <https://unece.org/environmental-policy/events/working-group-strategies-and-review-fifty-eighth-session>.

d'orientation pourrait être révisé à l'avenir si les commentaires des Parties sur son application en faisaient sentir la nécessité. Le représentant de la Norvège a informé les participants de la contribution de son pays à l'appui des activités du secrétariat visant à peaufiner et promouvoir le document d'orientation. Le Groupe de travail a transmis le projet de document d'orientation tel que modifié à l'Organe exécutif pour examen et adoption à sa quarantième session (Genève, 18 décembre 2020).

IV. Transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère et stratégies de lutte contre la pollution correspondantes pour application dans de futurs scénarios

12. Les Vice-Présidents de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère ont informé les participants des principaux résultats des travaux de l'Équipe spéciale, de l'orientation de ses activités prévues et de la réorganisation de son site Web. Un représentant de l'Union européenne a convenu que les travaux futurs devraient continuer à se concentrer sur les polluants et les précurseurs visés par la Convention, c'est-à-dire ceux qui ont une influence transfrontière importante à l'échelle mondiale. Un représentant de la Suisse a encouragé les experts de l'Équipe spéciale à examiner l'effet synergique des oxydes d'azote, des composés organiques volatils et du méthane sur les concentrations d'ozone. Un représentant du Canada a fait part du souhait de son pays de coopérer avec les Coprésidents, les Vice-Présidents et les experts de l'Équipe spéciale pour mettre la dernière main aux travaux sur les questions de politique générale adressées à l'Équipe spéciale et de contribuer à orienter leurs vues, notamment en ce qui concernait le site Web.

13. Le Groupe de travail a pris note des informations fournies par l'Équipe spéciale et l'a remerciée pour le travail accompli. Il a convenu que les questions de politique générale adressées à l'Équipe spéciale et figurant à l'annexe I du document préparatoire intitulé « Préparatifs de l'examen du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, tel que modifié en 2012 » (ECE/EB.AIR/2020/3-ECE/EB.AIR/WG.5/2020/3) pourraient également servir de contribution aux débats en cours sur les questions de politique générale, les stratégies de lutte et les secteurs prioritaires à analyser.

14. Le Groupe de travail a également convenu d'examiner les possibilités d'améliorer sa communication avec l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère et d'autres organismes scientifiques, le cas échéant. Il s'est félicité de l'initiative de créer un nouveau site Web de l'Équipe spéciale conçu pour améliorer la communication avec les organes directeurs et a encouragé les délégations à formuler des observations à ce sujet.

V. Examen du caractère suffisant et efficace du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique

15. Le Groupe de travail a examiné le document préparatoire soumis par le groupe d'examen du Protocole de Göteborg (voir par. 13 ci-dessus) et a remercié ce dernier pour cette soumission. Il a examiné le plan proposé pour l'examen, y compris sa portée et son contenu, ainsi que le calendrier de travail. Il a pris note des informations résumant les progrès accomplis dans l'évaluation des mesures d'atténuation des émissions de carbone noir et des mesures de contrôle de l'ammoniac conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 10 du Protocole, et est convenu que ces travaux devraient être poursuivis dans le cadre de l'examen général.

16. Le Groupe de travail a invité les délégations à soumettre au secrétariat, au plus tard le 1^{er} février 2021, leurs observations sur les documents informels suivants (en anglais seulement), ainsi que des vues additionnelles sur les évaluations prévues aux paragraphes 3 et 4 de l'article 10 du Protocole de Göteborg :

a) Considerations for ammonia relevant to future review of the Gothenburg Protocol (Considérations sur l'ammoniac pertinentes pour la révision future du Protocole de Göteborg) ;

b) Informal document on prioritizing reductions of particulate matter to also achieve reduction of black carbon (Document informel sur la priorité à donner à la réduction des particules pour parvenir également à la réduction du carbone noir).

17. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction le document informel sur les mesures non techniques et structurelles, ainsi que les documents de base sur les examens antérieurs et les obstacles à la mise en œuvre et à la ratification des Protocoles à la Convention, et a invité les délégations à soumettre leurs observations sur ces documents à temps pour qu'elles puissent être examinées par le Groupe de travail à sa cinquante-neuvième session (Genève, 17-20 mai 2021).

18. Le Groupe de travail a recommandé à l'Organe exécutif de bien vouloir :

a) Conserver pour le moment l'ampleur actuelle du champ d'application de l'examen et, pour ce dernier, mettre l'accent sur la collecte de données scientifiques et techniques ;

b) Demander aux organes subsidiaires d'examiner les tâches figurant à l'annexe I du document préparatoire, et aux organes concernés de soumettre au secrétariat, au plus tard le 1^{er} février 2021, des calendriers pour l'accomplissement de leurs tâches ainsi que toute contribution initiale, les éléments complémentaires devant être soumis sous forme de documents informels pour examen par le Groupe de travail à sa cinquante-neuvième session ;

c) Demander au Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen de compiler une liste annotée des contributions et informations reçues pour examen par le Groupe de travail à sa cinquante-neuvième session ;

d) Faire en sorte qu'une modification soit apportée au plan de travail afin de prendre en compte les tâches supplémentaires liées à l'examen du Protocole de Göteborg qui n'étaient pas prévues dans les mandats des groupes de travail scientifiques, des programmes de coopération internationale et des centres.

19. Le Groupe de travail a convenu de tenir une session thématique sur les obstacles à la ratification et à la mise en œuvre dans le cadre de sa session suivante, qui se tiendrait en mode présentiel.

VI. Déclaration de la partie condensable des émissions de particules

20. Le Président de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) a informé les participants des principaux messages issus de l'atelier sur les meilleures méthodes de traitement des condensables dans les inventaires et la modélisation des émissions (organisé par le Centre de synthèse météorologique-Ouest et tenu en ligne du 17 au 19 mars 2020), et des résultats du débat sur les condensables dans les inventaires et la modélisation des émissions par l'Organe directeur de l'EMEP à la sixième session conjointe de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets (Genève, 14-17 septembre 2020). Le représentant de l'Union européenne a attiré l'attention des participants sur le document officiel de l'Union européenne et de ses États membres concernant les particules condensables dans les inventaires des émissions (chauffage résidentiel) (document informel n° 3), dans lequel il est proposé d'établir un document d'orientation clair pour faire avancer les travaux scientifiques et le débat politique par étapes sur cette question complexe. La représentante de la Norvège, se référant à la note distribuée par la délégation norvégienne, a informé les participants à la session des activités en cours visant à élaborer une norme harmonisée de mesure des émissions des poêles à bois, qui devait être adoptée par le Comité européen de normalisation. Elle a exprimé l'espoir que la version définitive de la norme tienne compte de la partie condensable et permette une estimation plus précise des particules dans les émissions des poêles à bois. Le Groupe de travail a pris note des renseignements fournis.

21. Le Groupe de travail s'est félicité de la proposition de l'Organe directeur de l'EMEP de créer un groupe de travail chargé d'élaborer une méthode scientifique progressive pour la prise en compte de la partie condensable des particules à des fins d'évaluation scientifique, et a encouragé la création de ce groupe de travail le plus tôt possible en 2021. Il a décidé de poursuivre à sa cinquante-neuvième session le débat sur les incidences politiques de la notification de la partie condensable des émissions de particules. Il a pris note de la nécessité de réfléchir aux aspects tant politiques que scientifiques du problème et de l'importance de ce débat dans le contexte de la révision du Protocole de Göteborg.

VII. Élection du Bureau

22. Afin d'assurer la stabilité et la continuité des travaux du Groupe de travail dans le contexte de la pandémie en cours, et en invitant l'Organe exécutif à lui donner son aval, le Groupe de travail a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'élection de ses vice-présidents pour leur prochain mandat, ce qui signifiait que M. Ivan Angelov (Bulgarie), M^{me} Dominique Pritula (Canada) et M. Till Spranger (Allemagne) continueraient à assumer leurs fonctions dans l'intervalle.

VIII. Questions diverses

23. Le Groupe de travail a exprimé sa sincère et vive reconnaissance à M. Markus Amann et à son équipe du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée pour leur importante contribution aux travaux de la Convention.

IX. Adoption des conclusions et recommandations du Groupe de travail

24. Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen a adopté les conclusions et recommandations décidées à sa cinquante-huitième session.
